

Lettre d'informations aux entreprises

Retrouvez l'essentiel des éléments, aides et démarches :

- [L'aide aux investissements de transformation vers l'Industrie du futur a été relancée ce 3 mai](#)
- [Le calendrier des appels à projet du plan de relance](#)
- [Pour rappel : le chèque France Num](#)
- [Le fonds de solidarité au titre du mois de mars 2021](#)
- [Avec la crise sanitaire, un dispositif exceptionnel d'activité partielle de longue durée a été mis en place.](#)
- [Les aides des structures de l'économie sociale et solidaire \(ESS\)](#)
- [Les aides exceptionnelles pour l'embauche des jeunes](#)
- [L'opération « Diag Eco-Flux » : Plan climat](#)

Actualités

Dans le cadre du plan de relance :

- ✚ **L'aide aux investissements de transformation vers l'Industrie du futur a été relancée ce 3 mai** : Réouverture du guichet « Industrie du futur », pour soutenir la montée en gamme des entreprises industrielles par la diffusion du numérique et l'adoption des nouvelles technologies Celle-ci est destinée aux PME et ETI industrielles. [En savoir +](#)
- ✚ **Le calendrier des appels à projets du Plan de relance** permet de suivre les appels à projets du Plan de relance : dates d'ouverture et de fermeture, thématique. [En savoir +](#)
- ✚ **Pour rappel, le chèque France Num** : L'aide de 500 euros pour la numérisation des TPE est prolongée jusqu'au 30 juin. Elle est également élargie à toutes les entreprises de moins de 11 salariés, tous secteurs confondus : [En savoir +](#)
- ✚ **Le fonds de solidarité au titre du mois de mars 2021** : le formulaire de demande d'aide au titre des pertes de chiffre d'affaires du mois de mars 2021 est accessible, sur le site impots.gouv.fr Les demandes peuvent être déposées jusqu'au 31 mai 2021. [En savoir +](#)
- ✚ **Avec la crise sanitaire, un dispositif exceptionnel d'activité partielle de longue durée a été mis en place** : Si votre entreprise connaît une baisse durable d'activité, vous pouvez en bénéficier. Retrouvez toutes les étapes pour une mise en activité partielle de longue durée. [En savoir +](#)
- ✚ **Les aides des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS)** : Le guide qui recense les aides ESS vient d'être mis à jour : [En savoir +](#)
- ✚ **Les aides exceptionnelles pour l'embauche des jeunes** : De nouvelles aides sont entrées en vigueur pour favoriser l'embauche des jeunes en CDI, CDD ou en contrat d'apprentissage. [En savoir +](#)
- ✚ **L'opération « Diag Eco-Flux » s'inscrit dans le Plan Climat de Bpifrance et la mission de l'ADEME** : favoriser une relance économique respectueuse de l'environnement : Profitez d'un **Diag Eco-Flux** afin de faire des économies en optimisant vos flux d'énergie, matières, eau et déchets : [En savoir +](#)

Pour aller plus loin

Sélectionnez le profil et la thématique qui vous concernent à l'adresse suivante : [Mon profil](#) [Mes aides à la relance](#)

Contactez les chargés de missions de la DREETS de Corse via : corse.continuite-eco@dreets.gouv.fr

Retrouvez toutes nos newsletters [DREETS de Corse](#)